

Séance du 17 janvier 2018 à 18 H 00

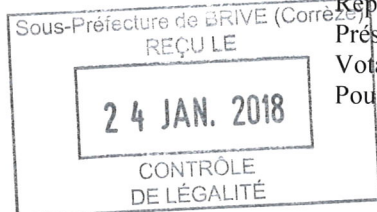
\*\*\*

Date de convocation : 8 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le mercredi 17 janvier 2018, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

**Objet : Convention de mise à disposition de parcelles communautaires pour l'exploitation d'une déchèterie et pour l'occupation de bâtiments communautaires à Lubersac et Pompadour**

Nombre de membres en exercice : 150  
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix  
Présents : 93  
Votants : 91 x 1 voix + 2 x 6 voix = 103  
Pouvoirs : 2



Par délibération en date du 17 janvier 2017, la communauté de communes du Pays de Lubersac Pompadour d'adhérer dans son intégralité, au SIRTOM de la Région de BRIVE, pour la collecte des ordures ménagères, le transfert du service, ainsi que la gestion des déchèteries de Lubersac et Beyssac, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Par délibération en date du 16 janvier 2017, le comité syndical du SIRTOM de la Région de BRIVE s'est prononcé favorablement sur cette adhésion.

Des biens immobiliers ont été transférés au SIRTOM à savoir :

- la déchèterie de Beyssac située au lieu dit Le Chatenet
- la déchèterie de Lubersac centre technique situé au lieu dit

Chabanottas

Elles sont désignées comme suit :

SECTION	N°	LIEU-DIT	SURFACE
AR	69	Chabanottas	19715
AR	77	Chabanottas	6330
AR	299	Chabanottas	217
AE	198	Le Chatenet	4155
AE	308	Le Chatenet	38445 (occupation pour partie sur l'emprise de la déchèterie)

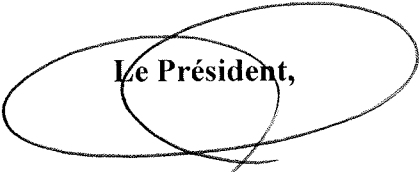
Il convient donc d'établir une convention d'autorisation d'occupation du domaine communautaire entre la communauté de communes du Pays de Lubersac Pompadour et le SIRTOM de la Région de BRIVE, stipulant les modalités de mise à disposition ;

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Président :

- à signer la convention et tous documents relatifs à cette mise à disposition.

**La présente délibération est approuvée à l'unanimité.**

**Délibération adressée à**  
**M. le sous-préfet de BRIVE,**  
Le 22.1.2018

**Le Président,**  
  
**Yves LAPORTE**

